

Approches Catholiques de l'Exploitation Minière: Etudes de Cas

Le projet minier de cuivre et d'or de Tampakan, diocèse de Marbel, Philippines

Commune de Tampakan, province de Cotabato du Sud, Mindanao, Philippines

Jaybee Garganera et Rhoda Viajar

Garganera est le coordinateur national d'Alyansa Tigil Mina (ATM) et Viajar est le consultante en médias et communication chez ATM



Résumé

Depuis la publication, en 1988 de la lettre pastorale historique intitulée « Que devient notre belle terre ? », la Conférence épiscopale catholique des Philippines (CBCP) a joué un rôle essentiel dans la résistance des communautés face aux activités minières destructrices. Après avoir présenté les prises de position de la CBCP concernant les conséquences écologiques de l'exploitation minière au cours des trois dernières décennies, cette étude de cas examine les actions menées par le Centre d'action sociale du diocèse de Marbel face à l'un des plus grands sites d'exploitation de cuivre et d'or d'Asie du Sud-Est et du Pacifique occidental. Depuis le début des activités d'exploration en 2003, l'Église a soutenu la mobilisation des communautés locales pour prévenir les dommages écologiques. Elle a joué un rôle clé dans l'interdiction, obtenue avec succès, de l'exploitation minière à ciel ouvert dans la province de Cotabato du Sud, ainsi que dans la documentation des violations des droits de l'homme dans la région. En avril 2026, la société minière Sagittarius Mines, Inc. (SMI) n'avait toujours pas pu démarrer ses opérations minières commerciales à Tampakan. L'étude de cas met en avant les actions essentielles suivantes : recherche et documentation ; éducation et sensibilisation ; organisation des communautés de base ; mise en réseau, création d'alliances et formation de coalitions ; pétitions et collecte de signatures ; dépôt de plaintes judiciaires ; participation à des campagnes électorales ; et plaidoyer et solidarité à l'échelle internationale.

1. Contexte

Au fil des décennies, la communauté catholique, sous l'impulsion de ses évêques, s'est imposée comme l'un des acteurs les plus influents, les plus actifs et les plus virulents en matière de protection de l'environnement aux Philippines. Elle a notamment joué un rôle crucial dans la résistance des communautés face aux projets d'extraction miniers. La Conférence des évêques catholiques des Philippines (CBCP) a publié, dès 1988, un document historique et prophétique considéré comme une lettre pastorale fondatrice sur l'écologie. Intitulée « Que se passe-t-il sur notre belle terre ? », cette lettre était révolutionnaire car elle constituait la première déclaration majeure et exhaustive de l'Église philippine sur l'environnement.

La lettre tirait la sonnette d'alarme sur l'érosion des sols, la pollution des rivières et la destruction des forêts. La dégradation de l'environnement était considérée comme une question morale, l'Église appelant à la gestion responsable des ressources naturelles et s'opposant à l'exploitation destructrice. Elle soulignait le lien entre le souci de l'environnement et la foi, notant que la destruction de la nature violait la création de Dieu. L'importance de cette lettre en matière de défense de l'environnement résidait dans son appel direct à l'action contre la destruction écologique. Elle exhortait les individus à user de leur influence pour sensibiliser aux questions environnementales et à mobiliser les gens afin qu'ils s'engagent dans des actions concrètes. Elle appelait en particulier à une conversion écologique au sein de la communauté chrétienne, suggérant la mise en place d'un ministère de la « protection de la Terre » depuis les « communautés chrétiennes de base, en passant par la structure paroissiale et les bureaux diocésains, jusqu'au niveau national » (CBCP, 1988). La lettre appelait également le gouvernement à « ne pas rechercher des gains économiques à court terme au détriment de dommages écologiques à long terme ». Soulignant le rôle important des organisations non gouvernementales dans la diffusion de la conscience écologique, elle exhortait la société civile à jouer un rôle de surveillance pour veiller à ce que le gouvernement fasse des questions environnementales une priorité absolue. L'impact de cette lettre s'est fait sentir pendant des décennies, car elle est devenue la base des déclarations pastorales ultérieures sur l'exploitation minière, le changement climatique et d'autres questions environnementales.



Dix ans plus tard, les évêques ont publié une « Déclaration d'inquiétude concernant la loi minière de 1995 », qui a mobilisé l'Église catholique en faveur de l'abrogation de la loi minière, la loi de la République n° 7942 (CBCP, 1998). Elle condamnait fermement l'impact de l'exploitation minière à grande échelle sur les communautés autochtones et les terres ancestrales. La déclaration affirmait que la dévastation environnementale et les déplacements de population l'emportaient sur les gains économiques tirés de l'exploitation minière à grande échelle. Elle établissait également le lien entre la destruction de l'environnement et la violation de la vie et de la dignité humaines. Elle avertissait que « la mise en œuvre de la loi sur les mines détruira certainement à la fois l'environnement et les populations et conduira à des troubles nationaux ». Le document citait des cas de dommages environnementaux, notamment les déversements de résidus miniers à Marinduque,¹ à Negros Occidental,² et à Benguet.³ Il faisait appel à la conscience morale et sociale de la population et mettait le gouvernement au défi de donner la priorité aux pauvres et à la terre plutôt qu'aux intérêts des sociétés minières dominées par des capitaux étrangers.

En 2000, une autre déclaration pastorale a été publiée, intitulée « L'eau, c'est la vie », qui mettait l'accent sur l'insécurité hydrique, la protection des bassins versants et des aquifères, ainsi que sur l'obligation de gérer l'eau comme une ressource sacrée. Elle a été publiée à une époque où les services d'approvisionnement en eau étaient en cours de privatisation et où les sources d'eau étaient polluées. Les évêques ont appelé à la protection des sources d'eau, soulignant que l'eau est essentielle à toutes les formes de vie. La lettre soulignait que l'exploitation forestière, la déforestation, la non-application des politiques environnementales et la corruption de l'élite entraînaient la destruction des bassins versants et des aquifères, menaçant ainsi la sécurité hydrique du pays. Elle établissait un lien entre la protection de l'eau et la position pro-vie de l'Église, soulignant que « l'eau signifie la vie et la vie est le plus grand don physique que Dieu nous ait fait » (CBCP, 2000).

¹ En 1996, la pire catastrophe minière de l'histoire des Philippines s'est produite dans la province insulaire de Marinduque. Les galeries de drainage de la mine à ciel ouvert de la Marcopper Mining Corporation se sont rompues, déversant des millions de tonnes de déchets miniers toxiques dans le réseau hydrographique Makuplapnit-Boac, inondant des villages, décimant la faune aquatique et détruisant les cultures.

² De 1982 à 1996, la Maricalum Mining Corporation a connu trois ruptures de barrage à Sipalay, dans la province de Negros Occidental, dans la région des Visayas aux Philippines. Plus d'un millier d'agriculteurs et de pêcheurs ont été déplacés.

³ En août-septembre 2012, une série de déversements de résidus miniers s'est produite à Itogon, dans la province de Benguet, au nord des Philippines. Le bassin de résidus de la Philex Mining Corporation a déversé des millions de tonnes de déchets dans les rivières, provoquant l'une des pires catastrophes environnementales du pays.

Une autre déclaration spécifique au secteur minier a été publiée par la conférence épiscopale en 2006. « Problèmes et préoccupations liés à l'exploitation minière : ne souillez pas la terre où vous vivez » réitérait la lettre de 1998 demandant l'abrogation de la loi sur l'exploitation minière et le retrait de toutes les concessions minières approuvées. Elle reflète la préoccupation de l'Église face à l'expansion rapide des activités minières et à leurs conséquences négatives sur les communautés locales et l'environnement. Les évêques ont fait valoir que l'exploitation minière équivaut à détruire la vie et la création, et qu'elle viole le mandat biblique de protéger la terre. La déclaration critiquait le gouvernement pour « avoir laissé les intérêts des grandes sociétés minières l'emporter sur le droit des populations à ces ressources », ce qui, selon les évêques, « revient à violer leur droit à la vie », car « l'exploitation minière menace la santé des populations et la sécurité environnementale par le déversement irresponsable de déchets et de résidus dans les rivières et les mers » (CBCP, 2006). Les évêques ont appelé à l'arrêt des vingt-quatre projets miniers prioritaires du gouvernement et à la fermeture des projets miniers à grande échelle dans diverses régions du pays.

En 2019, les évêques ont publié « Un appel urgent à la conversion écologique : l'espoir face à l'urgence climatique ». Il s'agit d'une lettre pastorale majeure dans laquelle l'Église a déclaré une « urgence climatique » tout en appelant à un changement de paradigme pour rétablir la relation sacrée avec la nature (CBCP, 2019). Elle a également demandé aux institutions catholiques de retirer leurs ressources financières des sociétés minières, des centrales à charbon et d'autres projets d'extraction. Elle a encouragé la transition vers des sources d'énergie propres et soutenu l'installation de panneaux solaires dans les églises et les écoles.

En ce qui concerne les politiques gouvernementales, la CBCP a plaidé en faveur de l'adoption de projets de loi, tels que le projet de loi sur les droits de la nature (*Rights of Nature*, RON) et le projet de loi sur la gestion alternative des minéraux (*Alternative Minerals Management Bill*, AMMB). Le RON vise à reconnaître les écosystèmes comme des entités juridiques dotées de droits inhérents à l'existence et à la prospérité. Cette perspective fait évoluer la conception de la nature, qui passe du statut de simple propriété à celui de sujet doté de droits. Elle permet également d'intenter des actions en justice au nom de la nature afin de prévenir la destruction écologique. L'AMMB, quant à lui, vise à orienter les activités minières vers le développement national. Il cherche à abroger et à remplacer la loi sur les mines, faisant passer la politique gouvernementale d'une extraction axée sur l'exportation à une gestion minière durable et favorable à la construction nationale. L'AMMB donne la priorité à la protection de l'environnement, aux droits des communautés locales et à la transformation nationale, tout en proposant une interdiction de l'exploitation minière dans des zones écologiques « interdites » désignées.

En 2022, les évêques ont publié une autre déclaration pastorale sur le climat, intitulée « Un appel à l'unité et à l'action face à l'urgence climatique et à la crise planétaire », qui soulignait l'engagement de l'Église en faveur d'une action environnementale urgente et d'une conversion écologique. Elle a officialisé la « politique de non-acceptation » de l'Église concernant les dons provenant des industries minières et autres industries extractives. Les évêques se sont également engagés à retirer leurs ressources financières des banques et des institutions qui financent des industries destructrices telles que le charbon, le gaz fossile, l'exploitation minière et l'exploitation forestière. En termes de soutien institutionnel, la CBCP (2022) a appelé à la création d'un bureau de l'écologie dans chaque diocèse afin de donner la priorité aux projets et aux budgets environnementaux. Pour favoriser la spiritualité écologique, les évêques ont institutionnalisé la célébration de la Semaine Laudato Si' et du Temps de la Création.⁴ Ils ont également soutenu la création d'un cadre de « écoles Laudato Si' » en

⁴ La Semaine Laudato Si' est une série d'événements qui se déroule chaque année en mai pour célébrer l'anniversaire de la publication de Laudato Si' et mobiliser l'action, voir <https://laudatosiweek.org>. Le Temps de la Création se déroule du 1er septembre au 4 octobre chaque année et constitue une série œcuménique de célébrations qui met l'accent sur la protection de la Création, voir <https://seasonofcreation.org>.

collaboration avec l'Association catholique pour l'éducation des Philippines (*Catholic Educational Association of the Philippines*, CEAP). Enfin, la déclaration a officiellement soutenu le projet de loi RON au Congrès philippin et promu la campagne « *Sapat Lifestyle* », appelant à un mode de vie plus simple et plus durable afin de réduire l'empreinte écologique.⁵ Les évêques ont qualifié l'état actuel du monde d'« urgence planétaire » et ont appelé le gouvernement à déclarer l'état d'urgence national afin d'aligner ses politiques sur l'instabilité de la biosphère.

Ces lettres pastorales et déclarations fournissent un cadre et une orientation à la communauté catholique des Philippines en matière de défense de la préservation de l'environnement et de campagnes contre les industries destructrices. Historiquement, l'Église philippine a fait progresser son action en faveur de l'environnement en travaillant par l'intermédiaire de ses paroisses et de ses établissements d'enseignement, et en nouant des partenariats avec des réseaux de la société civile. Les paroisses locales et les communautés ecclésiales de base (CEB) jouent un rôle clé dans la concrétisation des lettres pastorales nationales en initiatives concrètes, notamment des campagnes contre l'exploitation minière, l'exploitation forestière et la pollution plastique. Les CEBs sont de petits groupes de chrétiens de quartier qui se réunissent régulièrement pour prier, méditer les Écritures et intégrer leur foi dans leur vie quotidienne. Composées généralement de 15 à 20 familles, les CEBs ont vu le jour aux Philippines dans les années 1970, en particulier dans la région méridionale de Mindanao. Ces communautés favorisent des relations étroites, inspirent l'engagement social et encouragent le leadership laïc, incarnant ainsi « l'Église à la base ». Les CEBs favorisent la collaboration et une « Église pour les pauvres », agissant comme agents d'évangélisation et instruments de transformation sociale. Parallèlement, les écoles catholiques jouent un rôle déterminant dans la défense de l'environnement en associant la gestion écologique à la tradition sociale de l'Église. Elles présentent la protection de l'environnement comme une responsabilité à la fois morale et spirituelle, et non comme une simple préoccupation scientifique. En intégrant des initiatives pratiques au programme scolaire, elles cultivent une « écologie intégrale », encouragent un mode de vie durable et promeuvent une culture du soin de la création, inspirée par l'encyclique *Laudato Si'* du pape François.

Comme en témoignent les nombreuses déclarations éminemment fermes des évêques, l'exploitation minière est un enjeu crucial aux Philippines. Malgré les répercussions négatives de l'exploitation minière à grande échelle sur l'environnement et les communautés, les différents gouvernements ont activement encouragé ce secteur, le pays disposant de riches ressources minérales. À titre d'exemple, les Philippines possèdent les cinquièmes réserves mondiales de nickel et les quatrième réserves mondiales de cobalt et de cuivre. Le Bureau des mines et des géosciences (*Mines and Geosciences Bureau*, MGB) a identifié 9 millions d'hectares présentant un fort potentiel minéral, sur une superficie totale de 30 millions d'hectares aux Philippines. Au 1er avril 2026, on comptait six accords d'assistance financière ou technique (*Financial or Technical Assistance Agreements*, FTAA)⁶ couvrant une superficie totale de 102 255,3134 hectares ; 287 accords de partage de la production minière (*Mineral Sharing Production Agreements*, MPSA)⁷ couvrant une superficie totale de 560 421,5648 hectares ; et 59 permis d'exploration (*Exploration Permits*, EP)⁸ couvrant 114 277,8994 hectares. On compte actuellement 61

⁵ *Sapat* signifie « assez » ou « suffisant », voir Rights of Nature Philippines (2023).

⁶ Les FTAA sont des contrats entre le gouvernement et des entreprises (nationales ou étrangères) pour l'exploration, l'exploitation et l'utilisation à grande échelle des ressources minérales. Ils fournissent la technologie, la gestion et le financement essentiels pour des projets nécessitant un investissement en capital d'au moins 50 millions de dollars.

⁷ Les MPSA sont des contrats miniers dans lesquels le gouvernement accorde à un contractant des droits exclusifs pour explorer, exploiter et utiliser les ressources minérales dans une zone spécifique. Le gouvernement conserve la propriété des minéraux, tandis que le contractant fournit l'ensemble du financement, de la technologie et du personnel, et partage la production qui en résulte en nature ou en valeur.

⁸ Les EP confèrent aux entités qualifiées le droit d'explorer des zones spécifiques à la recherche de gisements minéraux, couvrant des activités telles que les études géologiques, le forage et l'échantillonnage.



mines métalliques en exploitation (39 mines de nickel, 11 mines d'or, 3 mines de cuivre, 4 mines de chromite et 4 mines de fer) et 65 mines non métalliques en exploitation (MGB, 2026). Les principales exportations minérales du pays sont l'or, le minerai de nickel et ses dérivés, ainsi que le cuivre. Ses principaux partenaires commerciaux sont la Chine, le Japon, la Suisse, Hong Kong et l'Inde.

Bien qu'il existe de nombreux projets miniers aux Philippines, la contribution de ce secteur à l'économie nationale reste minime. Selon l'Initiative pour la

transparence des industries extractives aux Philippines (PH-EITI), le sous-secteur des mines et carrières (MAQ) ne représente qu'une faible part de l'activité économique nationale, en particulier par rapport aux services et aux autres industries. Au fil des ans, la part du MAQ dans le PIB a fluctué entre seulement 0,4 % et 0,8 % (PH-EITI, 2025). De plus, les affirmations selon lesquelles l'industrie minière génère un nombre important d'emplois aux Philippines sont sans fondement. Selon une étude de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), l'emploi dans le secteur de l'extraction des minerais métalliques ne représente qu'environ 0,2 % de l'emploi total à l'échelle nationale, 70 % des travailleurs occupant des emplois peu qualifiés (OIT, 2025). Parallèlement, l'ampleur de l'exploitation minière dans la région de Mindanao est considérable dans le contexte des activités minières globales du pays. Sur les six FTAAs, l'une se trouve dans la région, à savoir le projet aurifère et cuprifère de Tampakan. Mindanao compte également 88 MPSA couvrant 250 884,9633 hectares et 12 EP portant sur 21 335,6086 hectares. L'analyse ci-dessus situe les mobilisations et les actions de l'Église catholique dans l'un des plus grands sites miniers du pays.

2. Le cas

Le projet minier de Tampakan est le plus grand site de cuivre et d'or non exploité d'Asie du Sud-Est et du Pacifique occidental. Il est prévu qu'il couvre 23 572 hectares et s'étende sur quatre provinces de Mindanao (Cotabato du Sud, Sultan Kudarat, Sarangani et Davao del Sur). S'il voit le jour, le projet devrait permettre d'extraire environ 12,8 millions de tonnes de cuivre et 15,2 millions d'onces d'or du site. Les gisements d'or et de cuivre de la région sont si importants que, selon les estimations, il faudrait 70 ans pour extraire les minerais de Tampakan (Chavez, 2020).

Au moment de la rédaction du présent document (avril 2026), la société minière Sagittarius Mines, Inc. (SMI) n'a pas encore commencé ses opérations minières commerciales à Tampakan. Cependant, la société mène depuis 2003 des activités intensives d'exploration, de forage et de préparation à la construction. Dans l'ensemble, le projet a connu des années de retards en raison de l'opposition, de contestations judiciaires et de l'interdiction de l'exploitation à ciel ouvert.

En 1994, la présence de réserves minérales dans la région a été confirmée pour la première fois. L'année suivante, la société australienne Western Mining Corporation (WMC) s'est vu octroyer un FTAA pour l'extraction de cuivre et d'or pour une période de 25 ans. La société a par la suite cédé ses droits miniers à SMI. Le contrat minier, le deuxième FTAA du pays, devait initialement expirer en 2020. Cependant, des défenseurs de l'environnement ont découvert que SMI avait obtenu une prolongation de 12 ans en 2016, permettant à l'entreprise de conserver ses droits miniers jusqu'en 2032. Cette prolongation a été approuvée en toute discrétion par le gouvernement,

échappant ainsi à la surveillance étroite de la société civile (voir sections 3.5 et 3.6). La prolongation a été justifiée par des « actes ou circonstances échappant au contrôle raisonnable du contractant » (Chavez, 2020).

En raison de son ampleur considérable, le projet a suscité une opposition importante dès son annonce. De sérieuses inquiétudes ont été soulevées quant à son impact, en particulier sur le groupe autochtone Blaan, dont les terres ancestrales sont englobées dans la zone minière. Environ 4 000 personnes autochtones devraient être déplacées une fois que l'extraction des minerais aura commencé. Le projet devrait également nuire à la biodiversité et à l'intégrité territoriale du domaine ancestral des Blaan, mettant en danger la culture et le mode de vie de la tribu, dont la subsistance dépend des forêts, qu'ils considèrent comme sacrées.

Des groupes de la société civile ont tiré la sonnette d'alarme, craignant que le projet ne pollue les sources d'eau et n'affecte les systèmes d'irrigation, étant donné qu'il se trouve à proximité des bassins versants de plusieurs rivières. L'installation de stockage des résidus de la mine de Tampakan sera également construite près d'un affluent de la rivière Mal, l'un des plus grands réseaux fluviaux de l'île de Mindanao. Un rapport du Congrès sur le changement climatique des Philippines révèle que cette installation pourrait entraîner un envasement et une pollution des terres agricoles en aval, affectant environ 10 000 agriculteurs (Chavez, 2020). Les habitants craignent également que les résidus miniers ne se déversent dans la zone humide de 8 000 hectares du lac Buluan et du marais de Liguasan, qui revêt une importance majeure pour la biodiversité. De plus, la méthode d'exploitation à ciel ouvert prévue pour ce projet devrait entraîner le déboisement d'environ 3 935 hectares de forêts primaires et de terres arables, et impliquera l'enlèvement de la végétation, du sol et de la roche mère, ce qui entraînera la destruction d'habitats, la perte de biodiversité et une altération significative du paysage. Cela pourrait également entraîner l'érosion des sols, la contamination de l'eau et la pollution de l'air.

SMI a l'intention d'extraire des minéraux par une méthode d'exploitation à ciel ouvert. Mais compte tenu de son caractère hautement destructeur, les défenseurs de l'environnement se sont fermement opposés à cette méthode. Le gouvernement provincial de Cotabato du Sud a interdit l'exploitation à ciel ouvert en vertu de son Code de l'environnement. Cette interdiction a été contestée juridiquement par SMI, qui a remis en cause la validité du code. Dans un premier temps, le tribunal régional de première instance a confirmé la validité de l'interdiction en 2020. Deux ans plus tard, la Cour d'appel a confirmé la validité de l'interdiction de l'exploitation à ciel ouvert dans la province, mais a précisé que cette interdiction ne s'appliquait qu'aux petits exploitants miniers. La cour a en outre précisé que l'interdiction ne s'appliquait pas aux opérations minières à grande échelle, en particulier au projet de Tampakan (Sarmiento 2022b).

La violence entoure le projet minier de Tampakan depuis son annonce. Lorsque le projet a été officiellement lancé en janvier 2003, diverses unités de l'armée philippine ont été déployées pour servir de forces de contre-insurrection. La zone minière est également sécurisée par un détachement paramilitaire armé, mis en place en partie pour protéger les investissements privés et les sociétés de sécurité engagées par SMI. En juillet 2002, Gurilmin Malid, un chef blaan, et son jeune compagnon auraient été pris en embuscade et abattus sur le site minier. L'armée a affirmé que les victimes étaient des bandits tués lors d'opérations militaires légitimes, tandis que des responsables catholiques ont décrit Malid comme un « courageux chef tribal » défendant ses terres contre l'exploitation minière (Sarmiento, 2022a).⁹ Depuis lors, au moins deux douzaines de personnes ont été tuées sur le site minier, parmi lesquelles des agents de sécurité de la société minière et des enfants autochtones. Selon les médias, les armes à feu prolifèrent dans les environs de la mine. Alors que les Blaan portent traditionnellement des armes blanches, ils ont commencé à s'armer d'armes à feu de gros calibre au milieu des années 2000. Ils craignaient que la société minière ne détruise leurs forêts sacrées et ne les force à

⁹ Toutes les informations contenues dans ce paragraphe et le suivant proviennent de Sarmiento (2022a).

partir. Étaient également présents dans la région des membres de la Nouvelle Armée du Peuple (NPA), le groupe armé du Parti communiste des Philippines (CPP), qui s'oppose à l'exploitation minière à grande échelle en tant que politique gouvernementale en raison des destructions qu'elle entraîne. Le 1^{er} janvier 2008, le camp de base de SMI a été incendié par une quarantaine de combattants de la NPA. Dans un communiqué, le CPP a déclaré que ce raid « avait pour seul objectif de punir la gigantesque société minière suisse pour l'accaparement des terres, le pillage et la destruction de l'environnement, en réponse à une revendication de longue date de la population visant à mettre un terme aux activités de l'entreprise dans la région » (CPP, 2008).

Malgré une forte opposition, le projet bénéficie également du soutien de certaines communautés tribales, compte tenu des projets sociaux menés par l'entreprise dans la région. Depuis qu'elle a pris la relève de WMC, SMI verse chaque année 3 millions de pesos (environ 59 000 dollars américains) à cinq conseils tribaux, finançant ainsi des bourses d'études, des soins de santé, des moyens de subsistance et des programmes de développement au sein de leurs communautés.

En 2020, SMI a obtenu la « Certification Precondition » (CP), une exigence essentielle imposée par la Commission nationale des peuples autochtones (*National Commission on Indigenous Peoples*, NCIP) pour tous les projets miniers aux Philippines, qui autorise l'exploration et l'extraction des gisements minéraux au sein du domaine ancestral. Dans le cas de Tampakan, la CP a certifié que les communautés culturelles autochtones (*Indigenous Cultural Communities*, ICC) avaient donné leur consentement au projet minier et a confirmé que SMI s'était conformée au processus de consentement libre, préalable et éclairé (*Free, Prior, and Informed Consent*, FPIC).

La lutte contre le projet minier de Tampakan s'étend sur trois décennies et se poursuit encore aujourd'hui. Tout au long de cette période, l'Église catholique s'est activement impliquée dans la résistance au projet. Ses interventions ont varié de la recherche et de la documentation, de la sensibilisation et de l'éducation populaire aux recours juridiques, à la signature de pétitions, au travail en réseau, au lobbying et aux manifestations de rue, comme le détaille la section suivante.

3. La réponse de l'Église catholique à l'exploitation minière à Tampakan

Recherche et documentation

Au cours des premières années qui ont suivi l'approbation du contrat de SMI, l'Église catholique, par l'intermédiaire du Centre d'action sociale (*Social Action Center*, SAC) du diocèse de Marbel, a organisé des missions d'enquête (*Fact-Finding Missions*, FFM) afin d'enquêter sur les violations des droits humains signalées en lien avec le projet minier de Tampakan. En 2011, elle a lancé une FFM avec la participation du 27^e bataillon d'infanterie de l'armée philippine, de la Commission des droits de l'homme (CHR-RXII), de la NCIP-RXII, de la station de radio DXCP,¹⁰ et de la paroisse Santo Niño de Tampakan, dans le Cotabato du Sud. Intitulée « La phénoménologie de l'exploitation minière : mission d'enquête fondée sur les droits humains à Tampakan, Cotabato du Sud » (SAC, 2011), la mission a enquêté sur une embuscade qui a entraîné la mort de trois chauffeurs d'une entreprise de construction appartenant à l'ancien maire de Tampakan. En réaction à cette embuscade, les membres de la communauté ont subi des harcèlements, des blocages alimentaires et routiers, des menaces, des intrusions illégales et des vols. La mission d'enquête a constaté que le maire et ses alliés avaient imposé des blocus alimentaires qui ont affamé les habitants, provoqué le déplacement de civils innocents et proféré de graves menaces à l'encontre de personnes sans aucun lien avec l'embuscade. La mission a révélé des violations flagrantes des droits humains commises tant par les auteurs de l'embuscade que par le maire de Tampakan, ainsi que par ses alliés au

¹⁰ DXCP est une station de radio basée à General Santos City, dans le sud de Cotabato. Elle appartient à la South Cotabato Communications Corporation, la branche médiatique du diocèse de Marbel.

sein du barangay¹¹ et de ses milices. La mission a en outre montré que l'embuscade et les actes illégaux commis par la suite contre des civils ne devaient pas être considérés comme des cas isolés de criminalité ou de banditisme. Ils découlent plutôt d'un conflit lié aux ressources entre des groupes pro-mines et anti-mines. La mission a souligné que les sociétés minières recourent souvent de manière systématique à des violations des droits de l'homme, à des pressions politiques, à des menaces, au déploiement de groupes paramilitaires sur les sites miniers et au déplacement de communautés comme tactiques visant à affaiblir l'opposition et à imposer l'acceptation des opérations minières. Ces pratiques ne se limitent pas au projet minier de Tampakan, mais sont courantes sur tous les sites miniers de Mindanao. La mission a également déclaré que l'utilisation de terres sans le consentement libre, préalable et éclairé (FPIC) ou sans indemnisation adéquate des propriétaires fonciers constituait une violation grave des droits de l'homme et enfreignait les lois et politiques nationales en vigueur. Parallèlement, elle a constaté que l'embauche, la sous-traitance ou la contractualisation d'employés de SMI qui effectuaient des heures supplémentaires sans être rémunérés pour leur travail constituait une violation du Code du travail des Philippines. Enfin, elle a révélé que la plupart des peuples autochtones ignoraient l'impact de l'exploitation minière sur leur base économique, leurs moyens de subsistance agricoles et leur bien-être social et culturel.

L'année suivante, en janvier 2012, le Tampakan Forum, un réseau de la société civile, a reçu des rapports du SAC de Marbel concernant des violations des droits humains à l'encontre du groupe autochtone Blaan. Une autre mission d'enquête (FFM) a été menée par la CBCP et son Secrétariat national pour l'action sociale – Justice et paix (NASSA-Justice et paix), en partenariat avec d'autres organisations.¹² Au cours de l'enquête, l'équipe de la mission d'évaluation sur le terrain a déterminé que, malgré l'accord de zone de développement (FTAA) accordé en 1995, le projet d'exploitation minière proposé par SMI ne bénéficiait pas du consentement et du soutien de la majorité des communautés Blaan et des autres résidents de la zone du projet (SAC et Tampakan Forum, 2012). De plus, elle a constaté qu'au premier trimestre 2012, SMI avait entrepris des activités telles que la construction de routes, des réunions communautaires et des annonces de relogement, alors même que sa demande de certificat de conformité environnementale (*Environmental Compliance Certificate*, ECC) avait été rejetée. Ces actions ont enfreint une ordonnance du Département de l'environnement et des ressources naturelles (*Department of Environment and Natural Resources*, DENR) interdisant à l'entreprise de mener toute activité de développement tant que la demande d'ECC faisait l'objet d'un recours. L'insistance de SMI à poursuivre ses initiatives sur le site du projet a encore déstabilisé la sécurité dans les communautés touchées et exacerbé le conflit entre les habitants opposés à l'exploitation minière et l'entreprise ainsi que ses alliés locaux.

L'étude a mis en évidence les déséquilibres de pouvoir entre les villageois protestataires et l'entreprise qui, grâce à ses vastes ressources, semblait s'être assurée le soutien de l'armée, de la police, des responsables locaux et d'autres autorités gouvernementales. De plus, le projet bénéficiait d'un soutien massif du gouvernement national par le biais de son FTAA et de la politique minière définie dans la loi minière de 1995. L'équipe de la FFM a documenté des cas de harcèlement, d'exécution sommaire, de destruction de biens, de restrictions de circulation et de mépris des croyances culturelles et religieuses à l'encontre des Blaan et d'autres habitants ayant mené ou rejoint des actions de protestation. L'équipe a elle-même fait l'expérience directe des divisions sociales causées par le projet de SMI lorsqu'elle a été empêchée, à deux reprises, par des barricades érigées par des Blaan favorables à l'exploitation minière, d'atteindre l'une des principales zones d'impact minier. Parmi ses recommandations, la FFM a demandé instamment une enquête de haut niveau sur la situation à Tampakan, menée par la Commission des Droits Humains (CHR),¹³ le retrait de la présence militaire, une restriction des activités de SMI, un processus de dialogue entre les membres pro-mines et anti-mines de la communauté Blaan, ainsi qu'un processus de consentement libre, préalable et éclairé (FPIC) dans les domaines ancestraux des Blaan affectés par le projet de SMI. Cependant, la CHR, qui faisait partie de la FFM, n'a pas émis de résolution sur la question. De plus, l'armée n'a pas retiré ses troupes, contraignant les Blaan à mettre en place leur système de défense traditionnel

¹¹ Un barangay est la plus petite division administrative et l'unité locale de base aux Philippines, faisant office de village, de quartier, de district ou de voisinage.

¹² Il s'agissait des organisations suivantes : Philippine Misereor Partnership, Philippine Human Rights Center, Legal Rights Center (LRC)-Kasama sa Kalikasan, Alyansa Tigil Mina (ATM), Philippine Association for Intercultural Development (PAFID), Koalisyon ng Katutubong Samahan ng Pilipinas (KASAPI), Task Force Detainees of the Philippines (TFDP), Sentro ng Alternatibong Lingap Panligal (SALIGAN) et la Commission des droits de l'homme (CHR).

¹³ La Commission des Droits Humains est un organisme gouvernemental indépendant, créé par la Constitution philippine de 1987.

et à s'opposer fermement à la présence militaire. La société minière, quant à elle, a ordonné l'arrêt immédiat et de ses activités dans la région. Il n'y a pas eu de dialogue entre les membres pro-mines et anti-mines de la communauté Blaán, mais les deux parties ont assisté à une enquête parlementaire sur la question. Enfin, le processus de consentement libre, préalable et éclairé (FPIC) a été lancé par la suite, permettant à la société d'obtenir le Certification Precondition (CP) requis. Après 2012, il n'y a pas eu de documentation majeure ni de FFM, la campagne s'étant concentrée sur le maintien de l'interdiction de l'exploitation à ciel ouvert.

Activités d'éducation et de sensibilisation

Tout en menant des recherches et des travaux de documentation, le SAC de Marbel a également organisé des forums éducatifs et des sessions de sensibilisation à l'intention des communautés, en particulier parmi les peuples autochtones, sur la loi minière philippine et la loi sur les droits des peuples autochtones (*Indigenous Peoples' Rights Act*, IPRA). La première démarche de l'Église a consisté à s'assurer que ces communautés comprenaient à la fois les impacts de l'exploitation minière et leurs droits. Les agents de l'Église ont d'abord mené des recherches pour confirmer que le domaine ancestral des peuples autochtones serait affecté par le site minier proposé. Par la suite, ils se sont rendus dans les barangays et ont établi une communication avec les communautés locales. Souvent, certaines personnes ont été désignées comme personnes de contact au sein de ces communautés. Elles ont reçu une formation spéciale et ont mené des efforts éducatifs plus larges au sein de leurs communautés. Les agents de l'Église ont expliqué les projets de la société minière et ont consulté les groupes autochtones pour connaître leur réaction, en leur demandant si la communauté serait disposée à céder ses terres pour des opérations minières. Ils ont informé les communautés de l'exigence fondamentale d'obtenir le consentement libre, préalable et éclairé (FPIC) et ont souligné qu'aucun projet ni aucune initiative ne serait mis en œuvre sur les domaines ancestraux sans le consentement de leurs communautés.



Outre son engagement auprès des groupes autochtones, le diocèse de Marbel a également organisé des sessions éducatives pour les communautés locales situées dans la zone revendiquée par la société minière. Il a lancé une campagne à grande échelle axée sur la protection de l'environnement et la défense des droits. En mobilisant les CEBs, il a diffusé des informations sur les risques environnementaux et sociaux du projet minier de 5,9 milliards de dollars, en particulier pour la communauté autochtone Blaán, et en a expliqué les impacts potentiels. Il a également organisé des sessions d'éducation socio-économique et politique à l'intention des membres des CEBs, notamment sur les structures de gouvernance et le rôle des autorités locales, parallèlement à des sessions de formation sur la doctrine sociale de l'Église catholique.

Parmi d'autres activités d'éducation et de sensibilisation, le SAC de Marbel a animé des débats publics, des points presse et des forums visant à informer les parties prenantes des impacts à long terme du projet. En 2021, il a également lancé une campagne à l'échelle du diocèse intitulée « Protégeons la nature, protégeons notre avenir », utilisant des supports traduits dans les langues locales pour expliquer les dangers de la méthode d'exploitation à ciel ouvert proposée.

Organiser les communautés de base

Tout en menant des activités éducatives, le SAC a également cherché à organiser les communautés. Il a mis en place des organisations populaires regroupant notamment des peuples autochtones, des agriculteurs, des sportifs, des jeunes catholiques et des groupes anti-mines. Ces organisations ont constitué l'épine dorsale de la résistance contre l'exploitation minière. Elles ont participé à des actions de protestation, des collectes de signatures, des forums, des débats éducatifs et de nombreuses autres activités anti-mines.

Parallèlement, l'Église a organisé un dialogue interreligieux avec d'autres organisations confessionnelles représentant les trois principaux groupes religieux de la province de Cotabato du Sud (les chrétiens, les musulmans et les peuples autochtones qui ont conservé leurs croyances ancestrales). Quelles que soient les croyances des communautés locales, celles-ci sont confrontées aux mêmes problèmes sociaux et aux mêmes préoccupations économiques, et elles seraient tout autant touchées par l'impact des activités minières et la destruction de l'environnement.

Créer des réseaux, alliances et formation de coalitions

Un élément majeur de la campagne contre l'exploitation minière à grande échelle a consisté à établir des liens avec divers groupes et formations de la société civile et à former des coalitions et des alliances unies par un objectif et une stratégie communs. Le diocèse de Marbel a initié et dirigé ces coalitions. Il a joué le rôle de principal organisateur de la Coalition des organisations de développement social (*Coalition of Social Development Organizations*, CSDO), composée de 21 organisations de la société civile du Sud-Cotabato. Divers réseaux ont été créés et développés, tels que la Coalition contre le mouvement minier (*Coalition Against Mining Movement*, CAMM).

La création du Forum de Tampakan, une alliance regroupant la société civile et les secteurs communautaires, constitue une autre initiative cruciale contre l'exploitation minière à grande échelle à Tampakan. Il s'agit du principal organisateur et de la force motrice de l'opposition au projet d'exploitation minière de cuivre et d'or dans le Cotabato du Sud. Le Forum joue un rôle central dans le lobbying en faveur de la protection de l'environnement, l'organisation de l'opposition à SMI et la coordination des actions en justice visant à faire respecter l'interdiction de l'exploitation à ciel ouvert (voir section 3.6). Le diocèse de Marbel et son SAC ont joué un rôle de premier plan au sein du Forum de Tampakan. Le Forum a facilité les discussions et rassemblé divers secteurs, notamment des groupes confessionnels, des organisations de la société civile, des organisations populaires et des groupes autochtones. Cependant, il est resté inactif pendant près d'une décennie et a été relancé en 2020 après la prolongation de l'accord FTAA de la société minière et le renouvellement de l'ECC. La relance du Forum a été soutenue par des groupes majeurs tels que la CBCP-NASSA–Justice et Paix, Philippine Misereor Partnership Inc. (PMPI),¹⁴ et Alyansa Tigil Mina (ATM).

Aujourd'hui, le Forum fait office de groupe de travail technique, s'appuyant sur des données scientifiques, des perspectives en matière de droits humains et des analyses juridiques pour remettre en question la légitimité du projet et souligner ses risques environnementaux, y compris les dommages potentiels causés à l'agriculture et aux bassins versants. Le Forum soutient activement le Code environnemental provincial de South Cotabato de 2010, qui interdit l'exploitation minière à ciel ouvert, et s'engage à empêcher son abrogation ou son annulation par des mesures du gouvernement national favorables à SMI. Le Forum de Tampakan joue un rôle essentiel en attirant l'attention nationale et internationale sur les luttes locales, en organisant des séminaires et des webinaires, et en mettant en avant les impacts sur les communautés locales et les domaines ancestraux. Il apporte son soutien aux élus locaux qui s'opposent à la mine, en s'alignant sur les efforts visant à révoquer les permis d'exploitation de SMI pour des raisons environnementales et juridiques.

Pétitions et campagnes de signatures

Les différentes campagnes de signatures ont constitué un volet majeur de la campagne anti-minière. Elles visaient à montrer la large opposition au projet minier et ont servi de base pour demander aux autorités gouvernementales de mettre fin à la mise en œuvre du projet. En août 2021, le diocèse de Marbel a lancé une campagne de signatures pour exiger le maintien de l'interdiction de l'exploitation minière à ciel ouvert. L'évêque a exhorté les paroissiens, en particulier les jeunes, à contribuer à la diffusion virale de la campagne de signatures sur les réseaux sociaux.¹⁵ Il a souligné que même les zones dépourvues d'accès à Internet seraient touchées grâce aux CEBs (Sarmiento, 2021a). Cette campagne de signatures a

¹⁴ La Philippine Misereor Partnership Inc. (PMPI) est un réseau de développement social et de défense des droits aux Philippines, créé en 2003. Il s'agit d'un partenariat entre des organisations de la société civile, des groupes confessionnels et Misereor (l'agence catholique allemande membre de Caritas Internationalis).

¹⁵ L'évêque actuel du diocèse de Marbel est Mgr Cerilo « Allan » Uy Casicas, D.D. (depuis 2018). Il a succédé à Mgr Dinualdo Destajo Gutierrez, qui a occupé la fonction d'évêque de 1981 à 2018.

été menée en parallèle d'un vaste programme de sensibilisation et d'éducation (voir section 3.2), et a reçu un large soutien au niveau national, notamment de la part de l'Iglesia Filipina Independiente, de l'ATM, du Centre Légal (*Legal Rights Centre*, LRC) et du PMPI, entre autres. Caritas Philippines a également appelé les Philippins à soutenir la campagne, arguant que le projet « ne servira jamais le bien-être général de la province ». La branche humanitaire, de développement et de plaidoyer de la CBCP a ajouté : « Nous ne sommes pas convaincus qu'il apportera une véritable liberté économique à nos communautés pauvres, ni la justice à l'écosystème de Mindanao en voie de détérioration » (Sarmiento, 2021).



À la suite de cette campagne, 93 453 signatures ont été remises au conseil provincial en décembre 2021. Cependant, le 16 mai 2022, le conseil provincial de South Cotabato a approuvé la proposition visant à lever l'interdiction controversée de l'exploitation minière à ciel ouvert. En l'absence d'objections de la part des membres du conseil provincial présents, l'assemblée plénière a approuvé l'amendement au Code de l'environnement en deuxième lecture, levant spécifiquement l'interdiction de l'exploitation minière à ciel ouvert.

Cette décision a immédiatement suscité une vive réaction, le diocèse de Marbel menant les manifestations contre cette mesure, invoquant les risques environnementaux pour la région. Selon le SAC de Marbel, plus de 10 000 personnes ont participé à la manifestation, qui a débuté par un défilé à Koronadal City (capitale de la province de South Cotabato, également connue sous le nom de Marbel) depuis la cathédrale Christ the King jusqu'aux bureaux du gouvernement provincial, afin d'exiger que le conseil provincial « reste ferme dans son devoir d'assurer la sécurité, le confort et le bien-être de ses administrés », et de faire respecter le Code provincial de l'environnement et son interdiction de l'exploitation minière à ciel ouvert. « C'est la bonne chose à faire pour garantir que les générations futures héritent d'une société meilleure, profitant des bienfaits d'un environnement sain », a déclaré le diocèse dans un communiqué (Sarmiento, 2021). L'évêque Cerilo Casicas a notamment exhorté le gouverneur de la province de Cotabato du Sud à opposer son veto à la décision controversée de l'assemblée législative locale. « Le peuple s'est exprimé, et c'est là la vérité ultime que vous devez prendre en considération en tant que gouverneur. Agir autrement, oserais-je même dire, reviendrait à manquer à votre devoir », a déclaré l'évêque (Sarmiento, 2021).

Deux semaines plus tard, le 4 juin 2022, le gouverneur a opposé son veto à l'ordonnance approuvée par le conseil provincial. Cela signifiait que l'interdiction restait en vigueur, empêchant le démarrage immédiat des opérations à ciel ouvert. Dans son message officiel de veto, le gouverneur a déclaré que l'ordonnance amendée était « préjudiciable au bien-être public et contraire à l'intérêt général » des habitants de Cotabato du Sud (Estabillo, 2022). Il a déclaré qu'il « ne voyait aucune raison valable pour laquelle le Sangguniang Panlalawigan [conseil provincial] modifierait une ordonnance vieille de dix ans qui [protégeait] habilement et efficacement la population de Cotabato du Sud contre les effets néfastes de la destruction gratuite de nos ressources données par Dieu par les multinationales qui ne quitteront la province qu'après avoir extrait nos richesses naturelles » (Estabillo, 2022).

En octobre 2023, une pétition a été soumise au Bureau du Président, puis transmise au DENR, par un groupe d'évêques catholiques romains du centre-sud de Cotabato.¹⁶ La lettre demandait de déclarer illégale la prolongation de 12 ans de la FTAA de SMI. Les évêques ont affirmé que la prolongation de la FTAA avait été approuvée de manière « inconstitutionnelle » par l'agence rattachée au DENR, le MGB. Selon les évêques, cette approbation dépassait la compétence de l'agence,

¹⁶ Elle a été signée par l'évêque du diocèse de Marbel (Cerilo Casicas), l'archevêque de Cotabato (Angelito Lampon), l'évêque du diocèse de Kidapawan (Jose Colin Bagaforo) et l'évêque du diocèse de Digos (Guillermo Afaible), qui représentaient les communautés touchées par les activités minières.

rendant ainsi la décision et le document nuls et non avenue. Ils ont en outre déclaré que la prolongation de 12 ans du projet de Tampakan (jusqu'au 21 mars 2032) avait été approuvée en 2016 sans autorisation en bonne et due forme et n'avait été rendue publique qu'en 2020, après la date d'expiration du contrat initial (Cabato, 2023). Les conseillers juridiques des évêques ont fait valoir que SMI aurait dû mener des consultations, des études d'impact sur l'environnement et se conformer à d'autres exigences réglementaires pour le renouvellement, puisque l'accord FTAA de Tampakan avait déjà expiré. Ils ont en outre déclaré que l'argument de *force majeure* invoqué par SMI pour justifier la prolongation de l'accord FTAA était sans fondement (Cabato, 2023).

Dépôt de recours judiciaires

Le 4 octobre 2024, l'évêque de Marbel a pris l'initiative de déposer une requête en certiorari contre la prolongation de 12 ans de l'accord FTAA pour le projet de Tampakan.¹⁷ Dans une déclaration, l'évêque explique le dépôt de cette action en justice pour des raisons sociales et environnementales : « La mine de Tampakan menace de dévaster l'écosystème local, présente des risques pour la santé de notre population et pourrait entraîner le déplacement et la perte des moyens de subsistance liés à l'agriculture et à la pêche dans trois provinces ici à Mindanao. [...] L'accord FTAA minier de Tampakan n'aurait pas dû être prolongé sans un contrôle présidentiel complet et sans consultation et consentement préalables de nos communautés touchées » (Oeconomedia, 2024).

L'introduction de cette action a été menée en partenariat avec le LRC, qui a fait valoir que « la Constitution stipule que seul le président peut conclure des accords impliquant une aide financière ou technique ; aucune autre personne au sein du gouvernement n'a été investie de ce pouvoir de conclure des contrats, pas même un directeur du MGB », et que « la conclusion de tels accords exige que le président veille à ce que les droits à un environnement équilibré et sain soient protégés, ainsi que le droit des populations à participer à la prise de décision sociale, politique et économique » (Oeconomedia, 2024).

Le tribunal régional de première instance de Koronadal a tenu sa première audience dans le cadre de la procédure de certiorari le 3 septembre 2025, environ 11 mois après le dépôt de la requête. L'affaire est toujours en cours.

Participation aux campagnes électorales

Dans le cadre de son engagement en faveur de l'environnement et de sa contribution à l'éducation et à la sensibilisation, l'Église catholique a inscrit les questions minières à l'ordre du jour des débats électoraux nationaux. Au cours de la campagne électorale de 2013, le diocèse de Marbel a lancé la campagne « Team Pabor-Team Ayaw » (Équipe Pour – Équipe Contre). Cette initiative visait à informer les électeurs locaux de la position des candidats concernant le projet minier de Tampakan de la SMI et la centrale à charbon de la Sarangani Energy Corporation (SEC). L'espoir était que la position des candidats sur la question minière déterminerait l'issue des élections.

En 2021, le diocèse a également annoncé qu'il s'engagerait dans les élections de mi-mandat de 2022. L'évêque Casicas a déclaré : « Il ne fait aucun doute que le diocèse de Marbel fera de l'exploitation minière et de l'environnement un enjeu important lors des prochaines élections. Cela fera partie des critères de discernement dans le choix des candidats » (Sarmiento 2021).

Au niveau national, la CBCP s'est également impliquée dans une campagne électorale lors des élections nationales de 2022 et 2025, baptisée « Agenda vert » (Caritas PH, 2025). Cette initiative consiste à évaluer et à soutenir des « candidats verts » qui s'engagent à promouvoir un ensemble de politiques environnementales et de mesures de réforme une fois élus. En collaboration avec des groupes environnementaux et des réseaux de la société civile, des organisations confessionnelles ont rédigé le contenu de l'« Agenda vert » et l'ont diffusé par le biais de forums, de conférences de presse et de publications

¹⁷ Une requête en certiorari est une action civile spéciale intentée pour corriger des erreurs de compétence ou un « grave abus de pouvoir discrétionnaire » de la part d'une cour, d'un tribunal ou d'un fonctionnaire. Parmi les autres requérants figuraient le Mouvement écologique multisectoriel de Columbio, l'Association tribale La Bugal Blaan et diverses associations d'irrigants de la région.

sur les réseaux sociaux. Lors des élections de mi-mandat de 2025, seule une poignée de candidats nationaux, y compris des groupes de listes de partis, ont été soutenus par des groupes environnementaux, car peu de politiciens s'étaient engagés en faveur de l'Agenda vert. Aucun des candidats au Sénat soutenus n'a remporté de siège, mais trois groupes de listes de partis alliés ont réussi à obtenir des sièges à la Chambre des représentants. À Tampakan, dans le Cotabato du Sud, des candidats opposés à l'exploitation minière ont remporté les postes exécutifs et législatifs municipaux.

Plaidoyer et solidarité au niveau international

Le succès de la campagne à Tampakan a contribué au plaidoyer international en faveur des droits des peuples autochtones ainsi que contre la nature exploiteuse des projets extractifs. D'une part, l'ATM ⁽¹⁸⁾, allié de longue date de l'Église catholique, a partagé les expériences de la lutte à Tampakan lors de forums et de conférences internationaux, fournissant des arguments solides et renforçant les appels contre la destruction causée par les projets extractifs. En 2014 et 2017, l'ATM a porté le cas de la campagne de Tampakan devant les Nations unies (ONU) à Genève lors des négociations d'un projet de traité visant à responsabiliser les entreprises transnationales en matière de droits humains. En 2016, le cas de Tampakan a été présenté aux délégués philippins lors de la réunion de l'ONU sur les entreprises et les droits de l'homme (UNBHR), également tenue à Genève, avec le soutien de Franciscans International, Misereor et Fastenopfer (cath.ch, 2016 ; Franciscans International, 2016). En 2014, Global Witness a rapporté que la mine de Tampakan était un facteur déterminant de la violence et des meurtres à Mindanao, et a présenté les meurtres de la famille Capion en 2012 comme preuve (Global Witness, 2014).

En tant que membre du Forum social thématique sur l'exploitation minière et l'extractivisme et du Rassemblement Asie-Pacifique sur les droits de l'homme et les industries extractives, l'ATM s'est associée à des organisations de divers pays pour défendre les droits des communautés touchées par l'exploitation minière, en mettant en avant les impacts sur la biodiversité, l'environnement et les droits de l'homme.

Le projet de Tampakan figurait également parmi les cas cités dans un document sur les minéraux de la transition énergétique, intitulé « Energy Transition Minerals: Digging Out the Critical Issues » (ATM, 2024), qui traitait des impacts potentiels de la mine de Tampakan sur l'environnement et les communautés. Le document affirmait également que les pays du Nord devaient réduire leur consommation de matériaux et de minéraux, compte tenu de la destruction de l'environnement et des violations des droits humains subies par les communautés touchées par l'exploitation minière. Il affirmait qu'il ne devrait pas y avoir de « zones sacrifiées », où la déforestation et le déplacement des communautés sont justifiés au nom de l'extraction de minéraux, dont une grande partie, selon l'article, sera utilisée pour les véhicules électriques. L'importance de la participation des communautés locales et des groupes autochtones aux décisions concernant l'exploitation minière et d'autres projets d'investissement a également été soulignée.

La lutte de Tampakan figurait également parmi les cas mis en avant lors de dialogues avec le personnel des députés allemands en 2024. Elle a fait l'objet d'une présentation et d'une discussion devant divers organismes gouvernementaux et groupes de la société civile lors d'une conférence à Berlin, dans le cadre d'un événement d'une semaine consacrée aux matières premières et aux minéraux liés à la transition énergétique.

4. Réflexions finales

Aux côtés des organisations de la société civile, des communautés locales et des groupes autochtones, l'Église catholique a contribué de manière significative à la résistance contre le projet minier de Tampakan, ce qui a retardé sa mise en œuvre. Depuis des décennies, le diocèse de Marbel est la principale et inébranlable force organisatrice s'opposant au projet minier de cuivre et d'or de Tampakan. Motivée par la gestion responsable, la justice environnementale et l'option préférentielle

¹⁸ ATM, ou Alyansa Tigil Mina, est une coalition d'organisations et de groupes qui s'opposent à la promotion agressive de l'exploitation minière à grande échelle aux Philippines. Il s'agit à la fois d'un groupe de défense et d'un mouvement populaire, œuvrant en solidarité pour protéger les communautés philippines et les ressources naturelles menacées par les opérations minières à grande échelle.

pour les pauvres, l'Église a utilisé son autorité morale, engagé des recours juridiques et galvanisé les mouvements de base pour résister au projet de mine à ciel ouvert à grande échelle de SMI. La campagne contre l'exploitation minière à grande échelle à Tampakan a englobé un large éventail de stratégies et d'actions, depuis le lancement du projet jusqu'à aujourd'hui. C'est peut-être la raison principale pour laquelle la société minière n'a pas été en mesure de démarrer ses opérations commerciales plus de trois décennies après l'approbation du contrat minier du projet en 1995.

Cette étude de cas a montré que l'Église catholique a non seulement mené des activités de recherche et d'éducation, mais qu'elle a également agi en tant que requérante dans diverses affaires judiciaires. Elle a également contribué à mobiliser les communautés par le biais de collectes de signatures, de mobilisations de masse et de campagnes électorales. De plus, le mouvement anti-minier a adopté une stratégie efficace en recourant à des moyens juridiques tels que la législation du Code de l'environnement de South Cotabato, qui interdit spécifiquement l'exploitation minière à ciel ouvert. Le conseil provincial a tenté de lever l'interdiction de l'exploitation à ciel ouvert par le biais d'une ordonnance, mais cette mesure a été annulée par le gouverneur provincial, sous l'effet des pressions politiques exercées par l'Église et le mouvement anti-minier. Dans le même temps, SMI a contesté le code devant les tribunaux. Il a fallu plusieurs années avant que la société minière ne parvienne à obtenir un jugement favorable. Cependant, la décision de justice n'est pas encore définitive, car le gouverneur provincial et les défenseurs du code prévoient de la contester devant la Cour suprême, la plus haute juridiction du pays. Ces mobilisations juridiques contre l'abrogation du code sont devenues un obstacle majeur à la mise en œuvre du projet minier.

De plus, grâce à des manifestations et des actions créatives, ainsi qu'à des campagnes massives de sensibilisation et de collecte de signatures, le mouvement anti-minier a réussi à faire pression et à influencer les politiciens et les décideurs pour qu'ils maintiennent l'interdiction de l'exploitation minière à ciel ouvert, comme l'illustre le veto opposé par le gouverneur provincial à l'ordonnance législative visant à lever cette interdiction. C'est pourquoi il est crucial que l'Église et le mouvement contre l'exploitation minière destructrice à grande échelle persistent à s'engager dans les campagnes électorales et la sensibilisation des électeurs. Les responsables des collectivités locales, en particulier, jouent un rôle crucial dans les décisions concernant les projets miniers. Veiller à ce que ces responsables défendent fermement la cause de l'environnement et s'allient aux groupes et aux habitants opposés à l'exploitation minière à grande échelle pourrait faire la différence entre empêcher ou autoriser des opérations minières destructrices à grande échelle.

En termes de discours et d'arguments sous-jacents, les lettres pastorales de la CBCP ont su fournir des orientations et un cadre de référence qui ont aidé les gens à appréhender et à comprendre la question minière. En présentant l'exploitation minière et l'extractivisme comme un enjeu éthique ou moral, l'Église a pu contribuer à contrer la propagande des sociétés minières concernant les soi-disant avantages de l'exploitation minière. Son argument selon lequel l'environnement et les ressources naturelles sont des créations de Dieu et font partie de la maison commune de l'humanité qui doit être préservée pour les générations futures trouve un écho au-delà de la communauté catholique, auprès d'autres traditions spirituelles, telles que les groupes musulmans et autochtones de la région. En mettant l'accent sur la valeur de la durabilité à long terme par opposition aux gains à court terme, l'Église a pu offrir une vision plus large et plus globale concernant les industries extractives.

Elle a également renforcé son intégrité morale en demandant à ses institutions de se désengager des projets nuisibles à l'environnement et en adoptant une politique de refus des dons provenant des sociétés minières et d'autres entreprises engagées dans des activités destructrices et d'exploitation. Ces politiques et mesures ont montré aux fidèles la ferme conviction de l'Église et son approche cohérente en matière de protection de l'environnement, de sacralité de la nature et de vie digne pour les personnes, en particulier les groupes autochtones marginalisés.

Le vaste travail d'éducation mené par l'Église sur la portée et les impacts potentiels du projet minier, ainsi que sur les droits des peuples autochtones en vertu de la loi sur les mines et de la loi IPRA, a aidé les communautés à comprendre les implications du projet. Cela a permis aux communautés Blaán de s'opposer au projet de SMI pendant plusieurs années et d'empêcher le démarrage de ses opérations minières. Cependant, après avoir pendant de nombreuses années fait miroiter des emplois, des bourses d'études, des projets routiers et d'autres services aux communautés, la société minière

a réussi à semer la division parmi les groupes marginalisés, en particulier les peuples autochtones. Certains habitants opposés à l'exploitation minière ont changé d'avis et ont fini par accepter le projet. Ils ont loué leurs terres et donné leur consentement, ce qui a permis à la société de se conformer aux exigences du consentement libre, préalable et éclairé (FPIC). Mais en raison des manquements de SMI à ses promesses, bon nombre de ceux qui ont donné leur consentement se sont également mis à se méfier du projet minier.

Dans l'ensemble, si la mise en service du projet minier de cuivre et d'or de SMI a peut-être été retardée de trois décennies, empêcher définitivement sa réalisation reste un défi de taille. Malgré les efforts déployés par l'Église lors des élections nationales de 2022 pour soutenir un candidat « vert », l'élection du président Ferdinand « Bongbong » Marcos Jr., ainsi que les pressions économiques internationales, favorisent l'expansion des activités minières aux Philippines. La résistance anti-minièrre doit intensifier ses efforts et épuiser toutes les voies possibles pour bloquer la mise en œuvre complète du projet.

Il est urgent de remettre en cause l'argument de la soi-disant « transition verte » comme réponse à la crise climatique. Les gouvernements, les institutions financières internationales et les sociétés minières se sont emparés du discours selon lequel les activités minières doivent être développées pour fournir les minéraux de transition ou essentiels nécessaires au passage aux énergies renouvelables. Ce qui n'est toutefois pas souligné, c'est qu'une part importante de la demande en minéraux ira aux véhicules électriques, aux centres de données d'IA, ainsi qu'à la technologie militaire et aux armes.

Dans ce contexte, la voix morale de l'Église est nécessaire pour contrer le discours dominant en faveur de la « transition verte » et révéler la vérité et les réalités qui se cachent derrière la demande d'une intensification de l'exploitation minière. C'est précisément ce qu'a fait l'Église lorsque les conférences épiscopales continentales de l'Église catholique du Sud ont publié une déclaration historique lors de la COP30 à Belém, au Brésil (novembre 2025), intitulée « Un appel à la justice climatique et à la maison commune : conversion écologique, transformation et résistance aux fausses solutions ». L'Église a relayé les critiques de nombreux mouvements internationaux qui ont qualifié les mesures proposées pour lutter contre la crise climatique de « fausses solutions », car elles ne s'attaquent pas aux injustices et aux inégalités systémiques. Entre autres appels, l'Église a exigé « des politiques qui transforment les cycles de production et la culture de consommation, en les rendant plus équitables et durables, en veillant à ce que les transitions économiques et énergétiques ne perpétuent pas les inégalités ni ne compromettent les droits humains ou l'environnement » (CELAM, FABC et SECAM, 2025, p. 11). Pour soutenir davantage la lutte contre l'extractivisme massif, l'Église pourrait renforcer ses appels contre les différentes guerres menées et l'utilisation de minéraux pour l'équipement militaire.

Enfin, l'Église catholique aux Philippines, aux côtés des groupes environnementaux et des mouvements sociaux, doit persévérer dans la promotion d'alternatives à l'industrie extractive, telles que l'agroforesterie, l'écotourisme et l'aménagement des bassins versants. Des efforts constants de lobbying et de plaidoyer doivent être entrepris pour abroger la loi minière philippine de 1995 (*Philippine Mining Act*) et la remplacer par la loi sur la gestion minière (AMMB). Il faut également intensifier les efforts en faveur de projets de loi tout aussi importants, tels que la loi nationale sur l'aménagement du territoire, le projet de loi sur la gestion durable des forêts, la loi sur le droit à l'information, la loi RON et une loi visant à protéger les défenseurs de l'environnement et des droits humains. Leur sécurité reste un enjeu crucial, Global Witness ayant régulièrement classé les Philippines comme le pays le plus meurtrier d'Asie entre 2012 et 2024 pour les personnes qui protègent l'environnement (Geronimo, 2025). Les meurtres liés à l'exploitation minière représentent un tiers des homicides recensés par l'organisation internationale de surveillance.

Références

- ATM (Alyansa Tigil Mina). 2024. [“Energy transition minerals: Digging out the critical issues.”](#)
- Cabato, Luisa. 2023. [“Mindanao bishops submit petition vs Tampakan mining”](#). *Inquirer*. October 12, 2023.
- Caritas PH. 2025. [“Green agenda launched to push for pro-environment governance in 2025 elections.”](#) Caritas Philippines, March 21, 2025.
- Cath.ch. (Portail Catholique Suisse). 2016. [“Gigantic mining project in the Philippines: Lenten action alongside indigenous tribes.”](#) June 23, 2016.
- CELAM (Consejo Episcopal Latinoamericano y Caribeño), SECAM (Symposium of Ecclesial Conferences of Africa and Madagascar), and FABC (Federation of Asian Bishops Conference). 2025. [A Call for Climate Justice and the Common Home](#).
- CBCP (Catholic Bishops’ Conference of the Philippines). 1988. [“What is happening to our beautiful land?”](#) January 29, 1988.
- CBCP. 1998. [“A statement of concern on the Mining Act of 1995.”](#)
- CBCP. 2000. [“Water is Life.”](#) July 5, 2000.
- CBCP. 2006. [“Mining issues and concerns: Do not defile the land where you live”](#). 29 January, 2006.
- CBCP. 2019. [“An urgent call for ecological conversion, hope in the face of climate emergency.”](#) 16 July, 2019.
- CBCP. 2022. [“A call for unity and action amid a climate emergency and planetary crisis.”](#) 28 January, 2022.
- Chavez, L. 2020. [“The fight goes on for opponents of a Philippine mine given a new lease on life.”](#) *Mongabay*. March 9, 2020.
- Communist Party of the Philippines (CPP), Information Bureau. 2008. [“Mining firm punished for landgrabbing, plunder–CPP”](#). January 2, 2008.
- Estabillo, A. 2022. [“South Cotabato gov vetoes lifting of open-pit mining ban.”](#) *Inquirer*. June 4, 2022.
- Franciscans International. 2016. [“Indigenous peoples rights at stake.”](#) June 27, 2016.
- Geronimo, J. 2025. [“Philippines still deadliest country in Asia for environmental defenders in 2024.”](#) *Rappler*. September 17, 2025.
- Global Witness. 2014. [“Deadly Environment: The Dramatic Rise of Killings of Environmental and Land Rights Defenders.”](#)
- International Labor Organization (ILO). 2025. [“Employment in the critical minerals sector: a case study of Indonesia, Mongolia and the Philippines.”](#) ILO Brief. September 1, 2025.
- MGB (Mines and Geosciences Bureau). 2026. [“The Philippine Mineral Industry at a Glance”](#).
- Oeconomedia. 2024. [“Marble bishop leads legal challenge against Tampakan mining project”](#). Oeconomedia. October 9, 2024. <https://oeconomedia.org/news/marble-bishop-leads-legal-challenge-against-tampakan-mining-project/>
- Philippines Extractives Industries Transparency Initiative (PH-EITI). 2025. [“Expanding Horizons: Promoting Accountability through Transparency and Inclusive Participation in Extractive Governance”](#). Country Report FY2023-2024.
- Rights of Nature Philippines. 2023. [“The SAPAT Lifestyle: Embracing Sustainability.”](#) November 1, 2023.
- SAC (Social Action Center). 2011. [“The Phenomenology of Mining: HR-Based Fact-Finding Mission at Tampakan, South Cotabato.”](#) Diocese of Marbel. In print only.
- SAC and Tampakan Forum. 2012. [“Tampakan Fact-Finding Mission Report.”](#) Diocese of Marbel. In print only.
- Sarmiento, B. 2021. [“Marbel diocese launches signature campaign for retention of open-pit mining ban in South Cotabato.”](#) *MindaNews*. August 16, 2021.
- Sarmiento, B. 2022a. [“‘I am pro-mining’: Indigenous opposition to Philippine mine project falters.”](#) *Mongabay*. February 28, 2022.
- Sarmiento, B. 2022b. [“Open-pit mining ban lifted in Philippine province, clearing way for copper project.”](#) *Mongabay*. May 18, 2022.

Référence recommandée

Garganera, Jaybee et Rhoda Viajar (2026). “Le projet minier de cuivre et d’or de Tampakan, diocèse de Marbel, Philippines”. Severine Deneulin et Caesar Montevécchio (eds). *Catholic Approaches to Mining: Case Studies of Impact*. University of Notre Dame et Laudato Si’ Research Institute, Campion Hall, University of Oxford. <https://doi.org/10.7274/32939681>

Crédits photos

Toutes les photos figurant dans ce dossier ont été fournies par Alyansa Tigil Mina (ATM). Tous droits réservés.